

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité d'Aston-Jonction, tenue le 16 décembre 2024, à 19 h 00.

Enregistrement de la séance sur YouTube.

Madame la mairesse, Christine Gaudet, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Liliane St-Hilaire, siège 1
Benoit Lussier, siège 2
François Page, siège 4
René St-Pierre, siège 6

Sont absents :

Line Pellerin, siège 3
Saül Bergeron siège 5

Monsieur François Noël est désigné greffier-trésorier de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse déclare le quorum et la séance ouverte à 19 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION BUDGETS ET DÉPENSES IMMOBILISATIONS
 - 3.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025
 - 3.2 BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025
 - 3.3 ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2025-2026-2027
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2024-12-157

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Liliane St-Hilaire appuyé par monsieur René St-Pierre et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

3. ADOPTION BUDGETS ET DÉPENSES IMMOBILISATIONS

3.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

	2024	2025	
	587 695,44 \$	597 305,40 \$	9 609,96 \$ Taxes sur la valeur foncière
	47 367,50 \$	45 602,50 \$	(1 765,00 \$) Taxes sur une autre base
	1 500,00 \$	7 000,00 \$	5 500,00 \$ Compensations tenant lieu de taxes
	143 684,06 \$	222 468,21 \$	78 784,15 \$ Transferts et subventions
	3 918,00 \$	4 842,00 \$	924,00 \$ Services rendus
	7 400,00 \$	7 400,00 \$	0,00 \$ Imposition de droits
	400,00 \$	17 400,00 \$	17 000,00 \$ Intérêts
	0,00 \$	17 508,89 \$	17 508,89 \$ Autres revenus
Total	<u>791 965,00 \$</u>	<u>919 527,00 \$</u>	<u>127 562,00 \$</u>

	2024	2025	
	321 828,75 \$	337 167,40 \$	15 338,65 \$ Administration générale
	118 005,96 \$	120 327,93 \$	2 321,97 \$ Sécurité publique
	206 457,89 \$	233 760,49 \$	27 302,60 \$ Transport
	83 046,00 \$	67 576,50 \$	(15 469,50 \$) Hygiène du milieu
	8 163,00 \$	68 199,00 \$	60 036,00 \$ Aménagement, Urbanisme et développement
	15 300,00 \$	75 657,25 \$	60 357,25 \$ Loisirs et culture
	39 163,40 \$	16 838,43 \$	(22 324,97 \$) Frais de financement
	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$ Conciliation à des fins fiscales
Total	791 965,00 \$	919 527,00 \$	127 562,00 \$

2024-12-158

Il est proposé par monsieur René St-Pierre appuyé par monsieur Benoit Lussier et résolu,

QUE le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte les prévisions budgétaires, telles que présentées, étudiées et modifiées, pour l'exercice financier 2025.
Adopté

3.2 BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025

Budget d'investissement

Revenus

Règlement d'emprunt Optimisation	53 500,00 \$
Règlement d'emprunt eaux usées	600 000,00 \$
Vente du terrain municipal	7 000,00 \$
Total des revenus	660 500,00 \$

Dépenses

Optimisation du territoire	53 500,00 \$
Caractérisation du terrain industriel	7 000,00 \$
Plans et devis détaillés Stantec	600 000,00 \$
Total des dépenses	660 500,00 \$

2024-12-159

Il est proposé par madame Liliane St-Hilaire appuyé par monsieur François Page et résolu,

QUE le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte les prévisions budgétaires, telles que présentées, étudiées et modifiées, pour l'exercice financier 2025.
Adopté

3.3 ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2025-2026-2027

	Plan Triennal			Total
	2025	2026	2027	
Eaux usées	615 000,00 \$	100 000,00 \$	10 000 000,00 \$	10 715 000,00 \$
Développement résidentiel	0,00 \$	200 000,00 \$	800 000,00 \$	1 000 000,00 \$
Kubota + pelle + souffleuse	22 013,00 \$	6 027,00 \$	6 027,00 \$	34 067,00 \$
Centre multifonctionnel	7 500,00 \$	1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$	2 007 500,00 \$
Total	644 513,00 \$	1 306 027,00 \$	11 806 027,00 \$	13 756 567,00 \$

2024-12-160

Il est proposé par monsieur René St-Pierre appuyé par monsieur Benoit Lussier et résolu,

QUE le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027.
Adopté

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen déplore le fait qu'aucune copie du budget n'est accessible pour l'assistance. Il est signalé que la version officielle sera disponible sur demande dès le lendemain (17 décembre)

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2024-12-161

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour ont été discutés ;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par monsieur René St-Pierre
et résolu à l'unanimité

QUE la séance est levée à 19 h 07.
Adopté

Christine Gaudet,
Mairesse

François Noël,
Directeur général & greffier-trésorier

Au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec, en apposant sa signature au bas du présent paragraphe, madame la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions apparaissant au présent procès-verbal et n'entend pas exercer son droit de veto.

Christine Gaudet,
Mairesse